

À CONSERVER

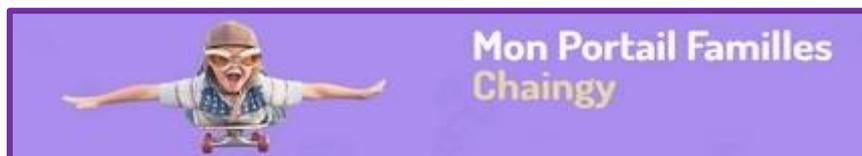
Vous trouverez, ci-joint, la **fiche de renseignements** et la **fiche sanitaire**, pré-remplies,
à mettre à jour en rouge et à retourner signées :

Documents à retourner en Mairie avant le 08 juillet

accompagnés d'une **attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire** pour l'année 2023-2024
(l'attestation d'assurance pourra être transmise ultérieurement par mail à mairie.chaingy@wanadoo.fr)

Règlement par **prélèvement automatique** (mandat de prélèvement SEPA à retourner en Mairie accompagné d'un RIB) ou à effectuer en Mairie par **chèques ANCV** (ALSH vacances), par **chèque CESU** (Périscolaire et ALSH pour les enfants de moins de 6 ans) ou en ligne par **Carte Bancaire** sur le Portail Familles chaingy.portail-defi.net

Ouverture des inscriptions à partir du lundi 10 juillet 2023 sur le « Portail Familles »
chaingy.portail-defi.net : lien direct disponible sur la page d'accueil du site www.chaingy.fr.



Sur le « Portail Familles », vous avez la possibilité d'effectuer vos demandes de créations ou de suppressions d'inscriptions pour vos enfants, en respectant les délais (mentionnés à chaque rubrique ci-dessous), de consulter vos factures et reçus de règlements, d'effectuer vos paiements en ligne par carte bancaire via TIPI (Titre Payable par Internet) et de mettre à jour les informations concernant vos enfants et votre famille (changement d'adresse, de numéro de téléphone, de personnes autorisées à récupérer votre enfant, autorisation de rentrer seul, fiche sanitaire, mise à jour des vaccins...).

Si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire sur le « Portail Familles » vous pouvez effectuer vos demandes par mail aux adresses mentionnées ci-dessous **en respectant les délais indiqués**.

Accueil Périscolaire

Toute inscription ou annulation devra s'effectuer au plus tard **48 heures ouvrables avant la date de présence ou d'absence**. En cas d'absence pour maladie, **prévenir entre 7h00 et 8h00** pour l'accueil du matin et **avant 16h15** pour l'accueil du soir :

periscolaire.chaingy@orange.fr ou 02.19.13.04.27

Renseignements complémentaires et tarifs : voir règlement intérieur téléchargeable sur <https://chaingy.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Restaurant Scolaire (Pause Méridienne)

Toute inscription ou annulation devra s'effectuer au plus tard **48 heures ouvrables avant la date de présence ou d'absence**. En cas d'absence pour maladie, **prévenir avant 9h00** :

resto@chaingy.fr ou 02.38.46.67.19 (répondeur)

Renseignements complémentaires et tarifs : voir règlement intérieur téléchargeable sur <https://chaingy.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Accueil de Loisirs (mercredis en période scolaire)

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié) :

- en **journée** (de 9h00 à 17h00),
- ou en **demi-journée** (de 9h00 à 13h30 ou de 11h15 ou 11h45 à 17h00),

avec possibilité d'arrivée échelonnée de 7h30 à 9h00 et de départ échelonné de 17h00 à 18h30 (sans surcoût). Le repas sera compris dans la journée ou la demi-journée d'inscription.

Toutes les inscriptions ou annulations devront être effectuées une semaine à l'avance

(au plus tard le mardi soir de la semaine précédente)

alsh.chaingy@orange.fr ou au 02.19.13.04.27

Renseignements complémentaires et tarifs : voir règlement intérieur téléchargeable sur <https://chainqy.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Accueil de Loisirs (vacances scolaires)

Les inscriptions se font à la **semaine** (ou à la période : comme indiqué ci-dessous) dans la limite des places disponibles et sont à effectuer directement sur le « Portail Familles » **avant les dates limites d'inscriptions** mentionnées ci-dessous :

alsh.chaingy@orange.fr ou au 02.19.13.04.27

↓ DATES LIMITES D'INSCRIPTIONS ↓

Vacances	Inscription sur le Portail Familles à partir du	Date limite d'inscription sur le Portail Familles :
<i>TOUSSAINT</i> - 1 ^{ère} semaine du 23 au 27 octobre 2023 (5 JOURS)	Lundi 18 septembre 2023	Vendredi 06 octobre 2023
<i>TOUSSAINT</i> - 2 ^{ème} semaine du 30 au 31 octobre 2023 (2 JOURS)		
<i>TOUSSAINT</i> - 2 ^{ème} semaine du 02 au 03 novembre 2023 (2 JOURS)		
<i>NOËL</i> - 2 semaines du 25/12/2023 au 05/01/2024	FERMÉ	
<i>HIVER</i> - 1 ^{ère} semaine du 26 février au 01 mars 2024 (5 JOURS)	Lundi 22 janvier 2024	Vendredi 9 février 2024
<i>HIVER</i> - 2 ^{ème} semaine du 04 au 08 mars 2024 (5 JOURS)		
<i>PRINTEMPS</i> - 1 ^{ère} semaine du 22 au 26 avril 2024 (5 JOURS)	Lundi 18 mars 2024	Vendredi 05 avril 2024
<i>PRINTEMPS</i> - 2 ^{ème} semaine du 29 au 30 avril 2024 (2 JOURS)		
<i>PRINTEMPS</i> - 2 ^{ème} semaine du 02 au 03 mai 2024 (2 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - du 08 au 12 juillet 2024 (5 JOURS)	Lundi 08 avril 2024	Samedi 01 juin 2024
<i>ÉTÉ</i> - du 15 au 19 juillet 2024 (5 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - du 22 au 26 juillet 2024 (5 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - du 29 juillet au 02 août 2024 (5 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - 2 semaines du 05/08/2024 au 16/08/2024	FERMÉ	
<i>ÉTÉ</i> - du 19 au 23 août 2024 (5 JOURS)	Lundi 08 avril 2024	Samedi 01 juin 2024
<i>ÉTÉ</i> - du 26 au 30 août 2024 (5 JOURS)		

Exceptionnellement, pour les familles n'ayant pas la possibilité d'accéder à leur « Espace Famille » via internet, vous pouvez contacter directement le service Enfance-Jeunesse de la Mairie au **02.38.46.67.16** avant les dates limites d'inscriptions.

Les **inscriptions hors délais** pourront être prises en compte en fonction des places encore disponibles et seront majorées de 10 € par enfant, pour la semaine.

Renseignements complémentaires et tarifs : voir règlement intérieur téléchargeable sur <https://chainqy.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DU CALENDRIER SCOLAIRE